

**Formulaire de restitution d'une synthèse**

---

**Arrondissement : Besançon**

---

**Réunion de collège public**

**Sujet N° 6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

D'abord, une DECEPTION :

Seulement deux parents d'élèves étaient présents à une réunion programmée pourtant un samedi matin.

MOTION PREALABLE :

Nous consulter, c'est bien. Nous écouter se serait encore mieux. Nous avons malheureusement l'expérience de consultations passées (par exemple lors de la mise en place de nouveaux programmes) où les décisions étaient déjà bouclées avant de nous demander notre avis. Qu'en sera-t-il cette fois ?

UN CONSTAT D'ECHEC :

Parents d'élèves et enseignants éprouvent un PROFOND MALAISE par rapport aux élèves en très grande difficulté. Les solutions d'orientation (ex : SEGPA, EREA) s'avèrent bien limitées et souvent bloquées par le refus fréquent des familles (problème des transports, méfiance envers l'internat,...). Si ces élèves demeurent au collège, la diversité devient trop hétérogène, voire trop hétéroclite, pour pouvoir être gérée. Ces enfants en souffrance vont souvent osciller entre deux comportements extrêmes : soit ils deviennent amorphes (telles des victimes consentantes), soit ils se rebellent contre l'institution. Et les mesures actuelles de remédiation ne sont guère des solutions crédibles.

Faire rentrer TOUS les élèves en classe de 6<sup>ème</sup> (quels que soient leurs résultats et donc selon leur ancienneté) est-il vraiment un gage d'égalité ? Peut-on laisser les parents refuser une orientation en SEGPA ou en EREA ? Est-il judicieux d'imposer à chaque enfant les mêmes contenus ? Par exemple, pourquoi imposer forcément une seconde langue à des élèves qui ont déjà d'énormes difficultés pour l'apprentissage de leur première langue ? Sept heures de cours par journée en collège, est-ce supportable pour tous ? Bref, faut-il le même moule pour tout le monde ?

C'est donc une REMISE EN CAUSE DU COLLEGE UNIQUE.

QUELLES SOLUTIONS ?

Des enseignants évoquent des dispositifs qui existaient auparavant et qui n'étaient pas forcément synonymes d'échec. Des élèves issus des classes de transition ont parfaitement trouvé leur place dans la société. Les CPPN proposaient des possibilités intéressantes pour les élèves en grande difficulté : de petits effectifs, des savoirs allégés (ex : pas de seconde langue), une acquisition de compétences très concrètes. Sans oublier les classe « intermédiaires » (6-5 ou 4-3) qui pouvaient permettre à des élèves plus lents d'évoluer à leur rythme...

Par contre, les classes à options réputées exigeantes (ex : classes européennes, classes musicales, langues anciennes...) apparaissent plutôt comme un modèle à éviter. Elles créent souvent en collège des classes d'élite s'opposant à des classes ghettos. Il faut conserver le principe d'une diversité scolaire.

Les ITINERAIRES DE DECOUVERTE qui existent actuellement sur le cycle 5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup> portaient d'une idée intéressante au départ : le travail en commun de plusieurs professeurs en interdisciplinarité. Mais très rapidement la formule a montré ses limites, en particulier à cause d'un manque de moyens financiers. La structure classe est conservée (soit des effectifs chargés), il n'y a guère de séances avec deux enseignants ensemble et il n'y a pas ou peu de moyens pour accompagner les différents projets. De plus, traiter forcément une partie du programme pendant les séances IDD amène une contrainte supplémentaire. Le dispositif des parcours diversifiés était plus souple. Les IDD relèvent à notre avis plus du « gadget » que d'une solution en profondeur.

L'ALTERNANCE nous semble plus crédible pour s'adapter à la diversité des élèves. La formule des maisons familiales rurales (petite taille des établissements, internat, alternance dès la 4<sup>ème</sup>) est d'ailleurs de fait une solution choisie assez souvent par les familles des élèves en difficulté, en particulier en milieu rural. Il faut souligner qu'il n'existe pas d'équivalent actuellement dans l'enseignement public, les 3<sup>ème</sup> de découverte professionnelle n'intervenant qu'en fin de 4<sup>ème</sup>.

Cette alternance permet de « cibler » sur un domaine bien précis au lieu de faire tout un petit peu. Elle peut proposer des options permettant de valoriser davantage les aptitudes de l'élève. Par exemple, remplacer une seconde langue vivante par une option plus pratique ou bien par autre chose correspondant davantage à la personnalité de l'élève.

Le système allemand a été évoqué et a suscité de l'intérêt dans l'auditoire. A partir de 10 ans, l'élève est orienté selon 3 voies différentes. Il faut souligner que la culture de l'apprentissage en Allemagne est plus forte et plus valorisante dans ce pays par rapport au nôtre.

#### NOTRE PROPOSITION :

1. Mettre en place UN SOCLE COMMUN de compétences universelles à posséder, puis à acquérir pendant la scolarité au collège. Il est nécessaire de se recentrer d'abord sur les fondamentaux et ce, dès l'école primaire.
2. Permettre à chaque élève de développer davantage ses aptitudes, ses goûts, etc en lui proposant des options variées (en évitant toutefois les filières).
3. Pour personnaliser davantage ces différentes acquisitions, nous proposons qu'il puisse progresser par MODULE (au lieu d'avancer par classe). Il pourrait ainsi disposer de plus de temps pour régler des difficultés dans certaines matières tout en approfondissant davantage les domaines où il serait à l'aise. Cette formule ne pénaliserait ni les bons élèves, ni les élèves en difficulté. Elle n'est pas contradictoire avec la mise en place d'un système par alternance. Le système néerlandais a été évoqué pendant la réunion.

---

### Trois priorités pour l'Ecole

1. Travailler sous forme de modules (au lieu de la structure classe habituelle).
2. Mettre en place un socle commun de compétences (recentrées sur l'essentiel) dès l'école primaire.
3. Valoriser les élèves par la création d'options diverses.

